Matière Enseignants

Fonction commerciale

M. Robinard – professionnel

1) Les fonctions commerciales dans l'assurance : la distribution de contrat d'assurance

- a. Les métiers de la distribution (conseil, vente, management, les intermédiaires)
- b. La répartition des métiers France et PACA
- c. Evolutions des métiers de la distribution

2) Les enjeux des fonctions commerciales

- a. Les enjeux réglementaires
- b. Les enjeux commerciaux

3) Le management commercial

- a. Le management 3.0
- b. La posture managériale
- c. Les grandes « lois » du management

4) La relation client

- a. Le client d'abord
- b. Les nouveaux modes de contacts client
- c. Comprendre et répondre aux attentes des clients
- d. Les principales étapes de la vente

5) Cas client

Droit de la protection des données personnelles

M. Courtier – professionnel

Comprendre le RGPD et la révision de la loi de 78 ne doit pas se limiter à la peur des sanctions.

Le but principal du RGPD est de fournir aux citoyens de l'Union la possibilité de contrôler leurs données et les organisations européennes (entreprises, collectivités, associations) doivent prendre conscience des enjeux fondamentaux de cette réforme pour tous les usages qui impliquent l'utilisation de données à caractère personnel, pour leur sécurité informatique et pour la valeur de leur patrimoine immatériel.

La mise en œuvre du RGPD doit être vue comme une dépense qui va avoir un retour sur investissement, d'une part, en limitant le risque lié aux attaques et aux sinistres informatiques et, d'autre part, en mettant en valeur les données détenues par l'entreprise, qu'elles soient personnelles ou pas, afin de trouver la meilleure manière d'en tirer profit.

L'enseignement commence par un rappel de l'origine de la législation en matière données à caractère personnel et des grandes définitions de la matière.

Y succède une présentation du contexte et des nouveautés de la réforme, avant d'entrer dans le détail des droits et obligations des personnes concernées et des Responsables de traitement

Sur ces bases sont abordés les recours et les sanctions, la réformes des institutions en charge de mettre en œuvre cette réforme et la question des transferts de données personnelles hors de l'Espace Economique Européen.

La suite est consacrée à l'explication détaillé d'une action de mise en conformité.



La formation bénéficie d'un support de présentation multimédia continuellement actualisé auquel les participants peuvent accéder librement à l'issue de la formation, qui est complétée d'un ouvrage de vulgarisation qui peut être acquis à l'issue de la formation.

Les objectifs pédagogiques sont :

Maitriser les obligations du RGPD., savoir mettre en place un audit de votre organisation, savoir implémenter le RGPD, savoir faire vivre le RGPD.

Droit de l'intermédiation

M. Pardessus – professionnel

Prochainement le descriptif ..

Comptabilité et analyse financière

Mme Bariki – professionnelle

Prochainement le descriptif ..